

Procès-verbal de L'ASSEMBLEE GENERALE de L'ACEJ – Année 2021 – Mercredi 13 avril 2022 à 18h00

Présents(es) : cf. liste émargement - Excusés(ées) : cf. liste page 1 du diaporama de l'AG

Assemblée extraordinaire

Cécile Peignelin, vice-présidente, explique les raisons de la modification de nos statuts, à savoir le besoin de rémunérer les dirigeants de l'association au regard de la responsabilité et du temps nécessaire à la conduite de cette grande association. Lecture est faite à l'assemblée de l'article 10 (page 3 du diaporama) qui vote à l'unanimité, 0 abstention, 0 voix contre pour la modification des statuts telle que proposée. L'assemblée vote une rémunération nette de 300 € net mensuel pour Gaëlle Baré - Présidente de l'ACEJ. Il est spécifié que Gaëlle Baré, personne directement concernée par cette rémunération de dirigeante, n'a pas participé au vote et est sortie de la salle le temps de l'AG extraordinaire.

Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour

- Rapport moral
- Bilan de l'année (activités & finances)
- Orientations & perspectives
- Election des membres du conseil d'administration

Introduction

Gaëlle BARÉ - présidente de l'ACEJ - introduit l'AG et remercie chaleureusement l'assemblée.

Rapport d'activités (cf. diaporama) :

Les bénévoles et professionnels de l'ACEJ présentent le rapport d'activité 2021.

Voté à l'unanimité, 0 abstention, 0 vote contre.

Rapport financier (cf. diaporama) :

Julien DAVID, directeur associatif administratif et financier, précise que des documents de synthèse ont été distribués à chaque participant de l'AG. Il indique que le grand livre et le bilan comptable de l'année 2021 sont

disponibles sur demande. Il présente le rapport financier qui est validé par Philippe PAUTRAT, commissaire aux comptes qui présente à son tour une synthèse de ces rapports.

Voté à l'unanimité, 0 abstention, 0 vote contre.

Modification du tarif de l'adhésion (cf. diaporama) :

En référence à la diapositive n° 100 du diaporama, la présidente propose une modification des tarifs de l'adhésion pour l'année scolaire à venir.

Voté à l'unanimité, 0 abstention, 0 vote contre.

Orientations et perspectives (cf. diaporama) :

Gaëlle BARÉ - présidente de l'ACEJ - dresse le bilan de la feuille de route 2021 et présente à l'assemblée la feuille de route pour l'année 2022.

Élection des membres du Conseil d'administration :

- Sortants : Anne Laure BOMPAS – Patricia COEHLO (ne se représente pas)
- Démissionnaires : Patrice BONNEFOY - Yves BONNEL - Muriel DESSAUD – Mélanie RENELIER – Christelle RUFER – Anne-Laure TESTON
- Nouveaux(elles) candidats(es) : Agnès BARON – Pauline EFFRANCEY – Laure MAGAGNIN
- Nouveaux membres de droit : Zoé BEYNET (administr@dos) – Maud AGNUS (suppléante ACEJ Mouxy) – Laurence JALABERT(suppléante ACEJ Grésy) - Sophia TOUZE (représentante du personnel avec Frédéric MELOT comme suppléant).

Voté à l'unanimité, 0 abstention, 0 vote contre.

Clôture de l'AG

La parole est donnée à Nathalie Schmitt, conseillère départementale et vice-présidente du conseil départemental ; Florian Maître, maire de Grésy sur Aix ; Julien Manniez, président d'honneur de l'ACEJ.

L'AG se termine à 20h30 et sera suivie du conseil d'administration de l'ACEJ pour l'élection de son nouveau bureau.

Gaëlle BARÉ - Présidente

